

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 PP 75 Don à la BSPP de quatre mille euros par la société WERELDHAVE.

M. Nicolas NORDMAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le projet de délibération, en date du 14 septembre 2020, par lequel M. le préfet de police soumet à son approbation les modalités de la convention entre la BSPP et la société WERELDHAVE et relative au don en numéraire d'une valeur de quatre mille euros (4 000 €) ;

Sur le rapport présenté par M. Nicolas NORDMAN, au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : est approuvée la convention, dont le texte est joint à la présente délibération relative au don en numéraire par la société WERELDHAVE destiné à participer au financement de matériel et d'équipement de nouvelle génération. Cette contribution financière est de quatre mille euros (4 000 €).

Article 2 : est autorisé le préfet de police à signer ladite convention.

Mme la Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO